

**MAIRIE DE BRENNILIS  
LE BOURG  
29690 BRENNILIS  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille dix, le 29 septembre à 18h30.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Carole le Boulanger, Jérôme Cochenec, Sylvie Birhart, Jean Faillard, Anita Daniel, Berc'hed Troadec

Absent: Alexis Manac'h, excusé, procuration à Jean Faillard

Convocation: 16 septembre 2010

Secrétaire de séance: Olivier Magoariec

\*\*\*\*\*

**Objet :** Acquisition de terrain - Nestavel

Le Conseil municipal de Brennilis

- Saisi d'une demande de Mme et M. Taylor tendant à l'acquisition d'un terrain communal à Nestavel pour faciliter l'accès à leur garage.

Après avoir entendu le rapport du troisième adjoint et en avoir délibéré,

- Estime ne pas pouvoir donner droit à cette demande, au motif qu'il n'y avait pas en l'espèce de raison impérieuse d'aliéner un bien public et de restreindre la liberté de circulation.

- Décide cependant de proposer à Mme et M. Taylor de matérialiser par une interdiction de stationner l'accès à leur garage.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT